

Des trempettes qui coûtent une fortune...
**Pourquoi les Algériens
boudent les vacances au pays**

Page 2



22 millions de personnes
transportées par an par l'ETUSA
**Des bus connectés
à Alger**

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3530 - Dimanche 5 avril 2015 - Prix : 10 DA

APC d'Akbou

**Des affaires de malversation
prochainement
devant la justice**

Page 24



Secteur de la Santé

Les priorités de Boudiaf

Page 3

**Un préaccord
probablement plus
durable qu'annoncé**

Par Mohamed Habili

Le préaccord sur le programme nucléaire iranien auquel sont parvenus jeudi dernier, d'un côté les négociateurs iraniens et de l'autre les représentants des 5+1, conduit-il nécessairement d'ici le 30 juin prochain à un accord final, et en quelque sorte définitif ? La tentation est grande de répondre par l'affirmative, étant entendu que dans quelque conflit que ce soit, on ne peut convenir des grandes lignes du règlement si on n'a pas commencé par se mettre d'accord sur les questions de détail, domaine réservé du diable. Il faut que les parties prenantes se soient préalablement entendues sinon sur tout, du moins sur l'essentiel, avant de pouvoir trouver les termes généraux de leur accord. Pas d'accord de principe sans accord motivé, détaillé, circonstancié, sur lequel il se détache. Autrement, on ne comprendrait pas que les parties concernées aient convenu de reprendre les négociations en vue de mettre la dernière main au texte final. Bien sûr, il faut qu'il y ait en règle générale de la part du bord prépondérant la volonté d'obtenir dans un deuxième temps plus de concessions que n'en comporte le préaccord pour faire reporter à plus tard la fin des négociations. Mais en l'occurrence, on peut douter que ce soit là ce qui explique qu'on ait préféré procéder en deux étapes.

Suite en page 3

Reprise des classes aujourd'hui

Un troisième trimestre sous haute tension



Après 15 jours de vacances de printemps et une seule semaine pour les candidats aux examens de fin d'année scolaire, les quelque 8 millions d'élèves, tous cycles confondus, ont repris ce matin le chemin de l'école pour achever un troisième trimestre sous haute tension.

Lire page 2

GOOD Guessra

**200DA = 100MIN VERS DJEZZY
OU 40 MIN VERS LES AUTRES RÉSEAUX
VALABLE POUR 24H**

***720#**

200 DA = 100 MIN vers Djazzy ou 40 Min vers les autres réseaux nationaux. Option valable 24H
Tarification préférentielle à 2,89 DA/30 sec vers les autres réseaux nationaux (après les 40 min)

f t+ www.djezzy.dz



مرحبا بالغد

DJEZZY
جاري

Activité partisane Le parti TAJ réitère son appel à un dialogue constructif



Le président du Parti Tadjamou Amel El Jazair (TAJ), Amar Ghoul, a appelé samedi à Alger la classe politique à un dialogue constructif et à éviter de verser dans l'insulte et l'invective. Ghoul a précisé avant la réunion du bureau politique de sa formation que «TAJ réitère son appel aux parties politiques à l'effet d'engager un dialogue constructif dans le but de régler les différentes questions soulevées, sans exclusion aucune et loin de tout esprit d'insulte et d'invective». Il a souligné que la divergence des points de vue sur les solutions à apporter aux problèmes soulevés était «chose normale», mettant en garde contre les «complots visant à créer des conflits internes dans le pays». «L'Algérie est toujours en proie à des menaces et sujettes à des tentatives de déstabilisation internes comme ce fut le cas pour certains pays arabes», a-t-il ajouté. Le président de TAJ a indiqué que la satisfaction des revendications sociales, à l'instar de celles soulevées par les syndicats du secteur de l'éducation, passait par le dialogue objectif et constructif, qualifiant la préservation de la sécurité et la stabilité nationales de «devoir national sacré». Ghoul a mis l'accent sur l'importance de saisir les opportunités pour développer l'Algérie, notamment en ce qui concerne la révision de la Constitution. Il a dans ce sens souligné l'importance de la participation de toutes les parties à cette révision qu'il a qualifiée d'«opportunité précieuse», car incluant la rédaction d'une Constitution consensuelle qui garantirait un avenir meilleur pour les générations montantes. Le président de TAJ a annoncé à cette occasion l'organisation par son parti de conférences traitant de plusieurs thèmes dont la sécurité énergétique, l'économie alternative, la formation et la réhabilitation des ressources humaines. Sur le plan international, Ghoul a salué les efforts diplomatiques de l'Algérie à l'égard des questions régionales, notamment sa contribution au règlement de la crise au Mali, l'unification des Libyens autour du dialogue et le soutien en faveur de la Tunisie.

Mahi L./APS

Reprise des classes aujourd'hui

Un troisième trimestre sous haute tension

■ Après 15 jours de vacances de printemps et une seule semaine pour les candidats aux examens de fin d'année scolaire, les quelque 8 millions d'élèves, tous cycles confondus, ont repris ce matin le chemin de l'école pour achever un troisième trimestre sous haute tension.

Par Meriem Benchaouia

Après 15 jours de vacances de printemps et une seule semaine pour les candidats aux examens de fin d'année scolaire, les quelque 8 millions d'élèves, tous cycles confondus, ont repris ce matin le chemin de l'école pour achever un troisième trimestre sous haute tension. Afin de permettre à tous les élèves, de finir ce trimestre qui prépare pour les épreuves de fin d'année et le passage en classe supérieure, le département de Nouria Benghebrat a pris des mesures urgentes. En effet, dans un souci de rassurer les parents d'élèves quant au rattrapage des cours après le retard accusé, la ministre de l'Education nationale, avait indiqué que son secteur avait mis en place un programme de rattrapage des cours qui s'adapte aux spécificités de chaque établissement scolaire et ce, en concertation avec les directeurs des lycées, les enseignants, les inspecteurs et les représentants des parents d'élèves. Le ministère de l'Education n'avait d'autres choix que d'annuler les examens du deuxième trimestre, pour les classes de la troisième année secondaire, afin de rattraper les cours perdus lors de la grève observée par les syndicats du secteur, durant près de quatre semaines. Le ministère de tutelle a également donné l'autonomie aux directeurs de wilaya de définir la date du bac blanc, fixé initialement pour le 24 mai prochain au niveau de l'ensemble des établissements scolaires I. Ces mesures sont-elles suffisantes pour réduire l'impact de la grève ? Selon Messaoud Boudiba, non. Joint hier par téléphone, le chargé de communication au Cnapeste, nous a expliqué : «Avec les mouvements de



PH/Le Jour

grève, les perturbations dans le Sud et les intempéries, il n'est pas possible de rattraper le retard enregistré». Boudiba qui dit que la reprise des cours va se faire dans de «bonnes conditions» souligne toutefois que l'année scolaire n'est pas encore perdue et les cours peuvent encore être rattrapés, il rejoint d'ailleurs l'avis de la ministre de l'Education et estime que «le plus important ce n'est pas le déroulement des examens du deuxième trimestre mais le rattrapage des cours». Pour lui les

élèves de terminale vont être évalués normalement au troisième trimestre mais à raison de 75% du programme. Pour Meziane Meriane, «la situation est maîtrisée». Contacté hier par téléphone, le coordinateur du Snapest, a indiqué que «le temps restant est suffisant pour avancer d'une manière positive et sûre dans l'enseignement des autres chapitres. Nous devons être tous au service de l'élève et arrêter les cours sans tout autant bâcler le programme». Le syndicaliste n'a pas manqué d'appeler les chefs

d'établissement et les enseignants à prendre soins de l'intérêt de l'élève, en lui donnant le temps de comprendre à fond ses leçons afin «de décortiquer» les programmes de l'année. Le syndicat tient, par ailleurs, à rassurer les parents d'élèves : «Ces heures de grève ne sont pas irrécupérables. Bien au contraire, nous avons des méthodes pour rattraper les heures de cours non dispensées». Pour les classes d'examen du baccalauréat et du BEF tous les cours s'arrêteront le 15 mai, pour laisser place aux révisions. Sur le plan ministériel, il y a lieu de faire le point sur les programmes enseignés au niveau de toutes les classes de terminale à l'échelle nationale pour établir les sujets d'examen en fonction des cours dispensés et assimilés par l'élève au cours de l'année scolaire. Par ailleurs, l'introduction par le ministère de l'Education nationale de CD-Rom comme support pédagogique dans la quête de rattrapage suite à la grève du secteur de l'enseignement secondaire, a suscité une controverse aussi bien parmi les enseignants que les élèves et parents d'élèves. Cette mesure a en effet vite donné de la matière aux surfeurs des réseaux sociaux, aux débats de la radio et de la télévision et à la presse écrite autour de ce support nouvellement introduit à l'école algérienne. Le recours au CA-Rom a donné lieu à des avis mitigés. Certains y voient un «affront» à l'enseignant, d'autres critiquent un contenu insuffisant ou carrément vide.

M. B.

Des trempettes qui coûtent une fortune...

Pourquoi les Algériens boudent les vacances au pays

Près d'un million trois cent mille touristes algériens se sont rendus en Tunisie durant l'année 2014, a indiqué le directeur de la représentation en Algérie de l'Office du tourisme tunisien. Le coût d'une journée sous le soleil algérien, dans la majorité des plages, coûte plus cher que plusieurs journées en Tunisie. Une réalité qui fait, depuis quelques années, fuir le touriste algérien qui se voit choisir des destinations voisines à cause des prix inaccessibles des plages en Algérie. Aller à la plage, s'allonger sur une serviette, planter un parasol pour s'abriter du soleil, autant d'activités, théoriquement, gratuites et qui, pourtant sont devenus un loisir de luxe.

Le non-respect de la loi qui assure l'accès gratuit à la plage, ou le contournement de la législation par des voies détournées sont des problématiques qui ont poussé l'Algérie à organiser ses vacances ailleurs.

Depuis des années, l'accès à de nombreuses plages est devenu payant. Que ce soit de façon directe à travers la demande de s'acquitter d'un droit d'entrée ou de façon indirecte en faisant payer toute une série de prestations qui conditionnent de fait le droit de s'installer à un emplacement. Des pratiques qui s'opposent normalement à la loi

qui garantit l'accès gratuit à la plage. Une partie des plages qui facture directement ou indirectement l'accès à la plage sont des concessions cédées par les autorités locales. L'autre problématique qui fait fuir les estivants algériens sont des groupes, notamment de jeunes qui s'attribuent la gestion de plages censées être totalement publiques et gratuites. Ils s'arrogent le droit de demander des frais de parking, de location de matériel, parasol et chaise et autres et même d'entrée. Un sujet de mécontentement qui n'est pas nouveau. Une situation insupportable qui a poussé le citoyen à choisir d'autres destinations telle la Tunisie, un pays voisin où 1 284 000 touristes algériens l'ont visitée en 2014. «Ce fut une année exceptionnelle pour les relations entre nos deux pays en matière de tourisme», a précisé Bassem Ouertani, en marge du Salon international «SIAHA 2015», qui a pris fin hier à Oran.

Le même responsable a souligné que le nombre d'Algériens touristes qui préfèrent passer leurs vacances en Tunisie est en constante augmentation au cours des dernières années. «En 2013, ils étaient plus de 1 060 000 touristes algériens à avoir visité la Tunisie, soit un taux de 25% de croissance par rapport à 2010, année du déroulement de

la Révolution du jasmin et année de référence pour le secteur», a-t-il ajouté.

Plusieurs facteurs font que la Tunisie reste toujours la destination préférée des Algériens, principalement la proximité géographique, l'unité de la langue, l'absence de visa d'entrée ainsi qu'un très bon rapport qualité-prix, a-t-il expliqué. Nos tarifs qui sont très compétitifs attirent beaucoup de touristes. «Pour un Algérien, un séjour en Tunisie représente le tiers du coût d'un séjour en Turquie», a déclaré le même responsable, rappelant que des offres très spéciales sont proposées au touriste algérien dans le cadre de la formule «Early booking» ou la réservation à l'avance, des remises allant de 10 à 30% sont accordées pour toutes les réservations faites avant le 1^{er} juin, des promotions assez intéressantes sont aussi destinées aux journalistes et aux jeunes mariés.

Des propositions et des offres qui ont su attirer la clientèle algérienne qui s'est lassée du coût élevé du parking en Algérie, de l'accès à la plage ou des prestations, exploitation illégale de parcelles, non entretien, absence de sanitaires, manque d'hygiène sur la plage et dans les gargotes du bord de mer...

Thininene Khouchi

Secteur de la Santé

Les priorités de Boudiaf

■ Effacer l'image négative dont a longtemps souffert le secteur de la Santé est la priorité de l'actuel ministre de la Santé qui, à travers un programme d'action de l'année en cours, classe des domaines et dossiers prioritaires. Il s'agit surtout de la santé dans le Sud, la prise en charge des cancéreux et des maladies cardio-vasculaires ainsi que la relance de la greffe d'organes.

Photo: Soraya/J. A.



Par Louiza Ait Ramdane

L'année 2015 connaîtra une nouvelle dynamique. Le ministre de la Santé tente tant bien que mal de mener à bon port les réformes engagées pour l'amélioration des prestations de santé et pour moderniser les établissements de santé publique. Le ministre de la Santé se consacre à certains dossiers qu'il a qualifiés de prioritaires pour le compte de l'année 2015.

L'amélioration des conditions de soins dans le Sud et de renforcement du nombre de médecins et spécialistes dans cette région sont des mesures qui sont déjà prises en charge par le département de Boudiaf. En vue de combler le manque enregistré en praticiens spécialistes dans cette région, et celle des Hauts-Plateaux, le ministère de la Santé a promis d'affecter 2 400 médecins spécialistes. «Il n'existe aucun problème concernant les médecins paramédicaux», a-t-il déclaré. Pour pallier ce déficit, Boudiaf a annoncé que son secteur sera renforcé par plus de 10 000 agents paramédicaux sans compter la promotion de sages-femmes. Concernant la formation, le ministre a indiqué que son département accorde une importance à ce volet avec la formation continue qui cible tous les généralistes et les agents d'accueil, signalant que la formation pédagogique et universitaire n'est pas posée. Parallèlement à cette démarche, le ministre appelle aux changements de mentalité dans les hôpitaux à travers l'humanisation du secteur. Afin de renforcer le secteur de la santé au Sud du pays, il a fait savoir qu'en raison de l'étendue de cette région, une étude a été élaborée et sera exposée lors d'un colloque national, qui sera consacré à établir une feuille de route ou un plan d'action en présence de gestionnaires et de professionnels.

Par ailleurs, il est question de mettre en place un programme spécifique visant à améliorer les services de santé dans le Sud à travers la décentralisation de la gestion des établissements de santé, l'adoption d'une carte sanitaire adaptée aux spécificités des régions du Sud, l'intensification des opérations de jumelage avec les établissements hospitaliers du nord du pays, l'inscription

d'une opération d'acquisition de cliniques mobiles au bénéfice des zones isolées et enclavées.

Le dossier épineux du cancer

Concernant le cancer, le ministre de la Santé a annoncé que l'année en cours verra le début de la mise en œuvre effective du plan de lutte 2015-2019 qui englobe l'intensification de la formation continue au profit de tous les corps concernés, l'élaboration et l'application des premiers consensus thérapeutiques devant concerner toutes les formes et localisations du cancer et la promotion de la recherche. Dans le domaine de la prévention, il a fait savoir que des médecins généralistes ont été formés à la mise en œuvre des protocoles de chimiothérapie. De nouvelles unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas ont été ouvertes pour assurer un traitement de proximité et les projets de centres anti-cancer (CAC) qui étaient à l'arrêt depuis plusieurs années, comme ceux d'Annaba et Tizi Ouzou, ont été relancés. Selon le ministre, la réception des CAC de Sétif et de Batna, qui ont ouvert en juillet 2014, a permis d'améliorer l'offre en radiothérapie. De même pour les CAC de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Laghouat réhabilités en 2014 et qui seront ouverts cette année. Les CAC de Blida et Alger ainsi que le service de radiothérapie du CHU d'Oran qui ont été dotés de nouveaux accélérateurs. Durant l'exercice précédent, il a été procédé à la mise en place d'un registre électronique du cancer.

Mise en place d'une stratégie pour relancer la greffe d'organes

Le département de Boudiaf a mis en œuvre une stratégie pour la relance de la greffe d'organes, notamment du rein. La stratégie mise en œuvre par le ministère comprend également «la concrétisation du projet de la banque d'organes et l'élaboration de programmes de formation au profit des praticiens des greffes», a-t-il dit, appelant la corporation à faire la distinction entre «les chirurgiens et les transplantateurs». «Il s'agit de relancer l'Agence nationale de la greffe d'organes, de tissus et des cellules, qui se fera dans les tout prochains jours, de la mise en place de registres nationaux des insuffi-

sants rénaux, et la réorganisation ainsi que la réhabilitation des centres de référence», a souligné Boudiaf lors de la journée d'étude sur la greffe rénale tenue à l'Institut national de santé publique (INSP). Boudiaf a estimé qu'«au vu des moyens dont dispose l'Algérie la situation de la greffe d'organes, dont celle du rein, n'est pas satisfaisante». Il a rappelé que 154 transplantations ont été pratiquées en 2012 contre 156 en 2013 au niveau de 9 centres hospitalo-universitaires, alors que le nombre de patients dialysés s'élève à 26 171.

L'autre défi, réduire la mortalité par les pathologies cardio-vasculaires

Par ailleurs, le ministre a fait cas de la faiblesse des capacités des structures hospitalières en matière de prise en charge des patients au niveau des services de réanimation médicale. Il a avancé le nombre de 200 lits à travers le territoire national, soit un lit pour 170 000 habitants.

Même les services et les unités de réanimation au niveau national sont dépassés. Selon le ministre, les structures existantes se concentrent dans 9 centres hospitalo-universitaires pour les adultes et 5 de réanimation médicale pédiatrique à Alger, Oran et Annaba. «Cette situation traduit la souffrance des patients et des personnels de la santé dans leur quête d'un lit de réanimation médicale, notamment face à l'augmentation des pathologies cardiaques, respiratoires et cardio-vasculaires», a fait remarquer Boudiaf.

En termes de prise en charge des maladies cardiaques qui sont à l'origine de 60% de la mortalité en Algérie, le département de la santé ambitionne de les réduire de 50%.

Sur ces pathologies, le ministre de la Santé a déclaré que la prise en charge des maladies cardiaques constitue le défi majeur du secteur pour cette année 2015. Le nouveau programme tracé dans ce sens vise à réduire de 50% les décès. Cette maladie qui tue plus que le cancer sera réduite progressivement avec la mise en place d'un nouveau plan lancé cette année.

Se sont là les grandes lignes prioritaires de secteur de la santé pour l'année en cours. Des projets concrétisés et d'autres à réaliser en termes d'amélioration des prestations de santé en Algérie.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Un préaccord probablement plus durable qu'annoncé

Suite de la page une

En cela, l'élément déterminant semble bien avoir été le souci de désamorcer la réaction prévisible des parties farouchement opposées à tout accord avec l'Iran. L'Administration américaine, dont les représentants ont quand même constitué le principal interlocuteur des Iraniens, tenaient autant à ce que les négociations aboutissent qu'à rassurer leurs alliés dans la région, pour leur part unanimes à récuser jusqu'à l'idée d'un accord avec l'Iran sur son programme nucléaire. Dans ce combat, on retrouve côte à côte les pays membres du Conseil de coopération du Golfe et Israël. C'est bien la première fois d'ailleurs qu'Israël soit sur la même ligne que la plupart des Etats de la région. Or tous disposent d'un allié non moins opposé à tout compromis dans ce cas particulier : la majorité républicaine au Congrès américain, qui n'a pas hésité à adresser une lettre au gouvernement iranien dans laquelle elle l'avertit qu'elle annulerait tout accord qu'il aurait conclu avec l'Administration Obama. Pour cette majorité républicaine, de même que pour Israël et les monarchies du Golfe, le seul accord, si l'on peut dire, qui soit possible avec l'Iran, c'est celui qui doit se traduire par le démantèlement pur et simple de toutes ses installations nucléaires. On connaît le mot du Premier ministre israélien, qui vient de gagner les élections : pas d'accord du tout est toujours préférable à mauvais accord. Comme pour lui, mais aussi pour les monarchies du Golfe, il n'y a de bon accord que celui qui mène au démantèlement, l'absence d'accord est la porte ouverte à la manière forte, c'est-à-dire au bombardement des installations nucléaires, comme cela fut fait en Irak, et plus récemment en Syrie. De toute évidence, l'Administration Obama compte utiliser les deux mois qui séparent le préaccord de la signature de l'accord final pour amener les républicains, mais aussi les alliés dans le Golfe, à de meilleurs sentiments à l'égard de la solution pacifique que la crise en question. Y parviendra-t-elle ? Rien n'est moins sûr, à voir l'hostilité marquée qu'elle soulève dans les rangs des républicains, et pas seulement dans ce dossier. De sorte que ce n'est pas dans deux mois qu'on saura si un règlement définitif a été trouvé, mais bien plus tard, à la fin du deuxième mandat de Barack Obama. Ce n'est qu'à l'avènement de son successeur, démocrate ou républicain, que cette question sera tranchée, soit par la confirmation de l'accord dont il aura hérité, soit par sa dénonciation.

M. H.

22 millions de personnes transportées par an par l'ETUSA

Des bus connectés à Alger

■ La totalité du parc est de plus de 600 autobus pour une entreprise employant 2 700 travailleurs, soit une moyenne de quatre agents par autobus contre 6 à 8 par bus au niveau international.

Par Yanis G.

L'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), qui va lancer prochainement le service «Wifi» dans ses autobus, a transporté 22 millions de personnes en 2014, a annoncé samedi à Alger son directeur général, Krim Yassine. «L'Etusa a transporté 22 millions de personnes en 2014 dans le segment transport public», a-t-il indiqué au Forum du quotidien DK News. Ces passagers ont tous «payé le billet de transport en 2014 dans les 200 bus en activité, sans compter les abonnements», a-t-il ajouté. Pour le transport des étudiants, l'Etusa a transporté durant la même année 22 millions avec 300 autobus affecté à ce segment, alors que le transport dédié aux entreprises publiques fonctionne avec 120 véhicules. La totalité du parc est ainsi de plus de 600 autobus pour une entreprise employant 2 700 travailleurs, soit une moyenne de quatre agents par autobus

Les chefs d'établissements scolaires sensibilisés
Apprendre aux élèves les conduites à tenir en cas de séisme

UNE CARAVANE de la Protection civile sillonne depuis samedi les écoles de la région ouest de la wilaya de Batna afin de sensibiliser les responsables de ces établissements aux comportements à adopter en cas de séisme. Encadrée par des médecins, des psychologues et des éléments secouristes de la Protection civile, la caravane a commencé par se rendre dans les établissements scolaires où des fissures se sont produites à la suite de la récente secousse tellurique qui avait ébranlé la commune de Merouana. Selon le chargé de la communication de la Protection civile, Zoheir Nekaâ, un cours sur «les bonnes attitudes à avoir en cas de séisme» sera également dispensé aux écoliers, aujourd'hui, premier jour de la rentrée des classes après les vacances de printemps. Lors de ses visites dans les régions de Merouana et Ras Layoune, le wali de Batna, Hocine Mazouz, avait insisté, au cours de ses rencontres avec les élus locaux et les membres des comités de quartiers, sur le maintien des trois postes avancés mis en place à la cité Chidi, à Rahbat et à Talkhmet et leur renforcement par des médecins et des psychologues. **APS**



PH/D.R.

industriels (Snvi). Pour le transport urbain, l'Etusa exploite 72 lignes à Alger dont 22 lignes pour le transport de nuit, quatre téléphériques et une télécabine pour le transport par câble. De nouvelles lignes seront ouvertes en 2015 sur Birtouta, Baraki ou Chaabia et Benthalha, et d'autres lignes suivront vers la périphérie d'Alger.

Internet sans fil dès cette semaine

En outre, un programme de transport pour le mois de ramad-

han 2015 sera préparé par l'Etusa, qui va présenter un plan spécial avec davantage de bus vers les nouvelles agglomérations.

Ce programme sera dévoilé en mai prochain, a indiqué le DG de l'entreprise.

Par ailleurs, pour améliorer les prestations de l'entreprise en direction des voyageurs, Krim Yassine a annoncé que l'Internet sans fil (Wifi) sera opérationnel cette semaine pour que «les bus soient connectés». En outre, certains des nouveaux 300 bus seront dotés d'équipements des-

tinés aux personnes à mobilité réduite en plus d'un service d'aide pour la mobilité fonctionnant par abonnement et appels téléphoniques.

Ce service fonctionnera avec deux micro-bus qui se déplacent au domicile des usagers pour les transporter vers l'hôpital ou les structures de santé, a-t-il ajouté. Dans le domaine du redéploiement de l'entreprise, il a souligné qu'un projet de partenariat avec l'entreprise française Pomagalski (qui construit les téléphériques) est en cours de discussions selon la règle 49/51 pour le mon-

tage en Algérie de ce type de structures de transport par câble.

L'Etusa, héritière de la Rsta (Régie syndicale des transports algérois), gère les lignes de transports urbains à Alger par autobus et par câbles (téléphériques et télécabines). Le premier service de transport public à Alger a été lancé en 1882 et assuré par les Cfil (chemins de fer d'intérêt local), avant la création en 1898 des «TA» (Transports algérois).

Y. G./APS

Séminaire national demain à Batna

L'exploitation et l'investissement des biens wakfs en débat

Un séminaire national destiné à plancher sur l'exploitation et l'investissement des biens wakfs «problématique, mécanismes et solutions» sera organisé demain lundi à l'université de Batna, a-t-on appris hier auprès des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Cette rencontre scientifique de deux jours, prévue à la faculté des sciences humaines, sociales et islamiques, aura pour objectif d'examiner les moyens de

valoriser les biens wakfs, à l'échelle nationale, et de soutenir la formation dans ce domaine, a précisé à l'APS le D' Salah Boubchiche, doyen de la faculté qui a rappelé l'ouverture, il y a deux ans, d'une spécialité en master professionnel portant sur la gestion des wakfs. Créée avec la collaboration du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, cette filière qui réunit, pour l'heure, 48 étudiants, est «la première du genre en Algérie»,

a souligné le même responsable. Des enseignants et des chercheurs universitaires, algériens et de pays étrangers participeront à l'animation de ce séminaire qui prévoit plusieurs communications liées à plusieurs thèmes comme «Le rôle de l'université dans la promotion du système des wakfs en Algérie», «Les wakfs à Batna, réalités et perspectives» et «Le rôle du wakf dans le financement de l'université». **Hani Y.**

Thème d'un colloque international à Ouargla

Les fondements de la société musulmane sous diagnostic

Les fondements de l'édification de la société musulmane ont été au centre de la 4^e édition du colloque international sur la Sira Ennabaouiya (conduite du Prophète Mohamed QSSSL), ouverte hier à Ouargla sous le thème «Citoyen modèle, à une société mature». Le colloque constitue une occasion renouvelée d'étudier la Sira du Prophète Mohamed (QSSSL) qui tient lieu, à la lumière des préceptes de l'Islam et des enseignements de l'exégèse du saint Coran, de réel repère et référent pour l'édification de la société musulmane, a

indiqué le conseiller au ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, Youcef Belmeïdi, dans une allocution d'ouverture du colloque qui a regroupé des hommes de culte, penseurs et chouyoukh, nationaux et étrangers (Jordanie, Soudan et France). M. Belmeïdi, à ce titre, mis l'accent sur la nécessaire préservation de la mission sociale et religieuse de la mosquée, en matière notamment d'orientation de la société et de lutte contre les opportunistes cherchant à exploiter les lieux de culte et structures relevant du ministère des Affaires religieuses à des fins de «charlatanisme, de

business et d'escroquerie, sous couverts de séances de Rokia (traitement de patients par la lecture de versets coraniques)». Des intervenants ont abordé divers aspects liés à la société et la génération saine, au rôle psychologique, émotionnel et économique de la famille, en tant que cellule de base de la société, à travers l'éducation correcte de l'individu. Les participants ont passé aussi en revue d'autres questions afférentes au rôle des musulmans dans l'ancrage de la notion de la citoyenneté, ainsi que l'influence culturelle et civilisationnelle des musulmans sur

les sociétés contemporaines. Le programme de cette rencontre, qu'abrite, deux jours durant, la Maison de la culture Moufidi-Zakaria, prévoit l'examen d'autres thèmes portant sur «La société musulmane entre l'édification collective et émotionnelle», «Les règles légales de traitement des minorités non musulmanes dans les pays musulmans», «La notion de constant et du variable dans la société musulmane» et «L'économie islamique, méthode de développement alternative pour l'édification d'une société musulmane». **Halim Y.**

L'économie algérienne a progressé de 4,1% en 2014

La croissance du PIB hors hydrocarbures a reculé

■ Le PIB de l'Algérie s'est établi à 17.731 milliards de DA (environ 221 milliards de dollars) en 2014, contre 16 570 mds de DA (196 mds de dollars) en 2013, a indiqué hier la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) du ministère des Finances sur son site internet.

Par Salem K.

La croissance de l'économie algérienne a ainsi progressé de 4,1% en 2014 par rapport à l'année précédente (contre 2,8% en 2013 par rapport à 2012), selon les données provisoires de la DGPP. En revanche, la croissance du PIB hors hydrocarbures a reculé en passant à 5,1% en 2014 contre 7,1% en 2013. Le bilan de la DGPP fait état, par ailleurs, d'un recul de la fiscalité pétrolière recouvrée qui s'est établie à 3 388,3 mds de DA en 2014 contre 3 678,1 mds de DA en 2013. Les recouvrements de la fiscalité pétrolière en 2014 ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 1 577,7 mds de DA ainsi que le Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 1 810,6 mds de DA. Le ministère des Finances note que les avoirs prélevés du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont atteint 2 965,6 mds de DA en 2014 (contre 2 132,4 mds de DA en 2013), soit les plus importants retraits enregistrés depuis 2000. Ces prélèvements opérés en 2014 ont servi exclusivement à financer le déficit du Trésor de l'année dernière, qui s'est creusé à 2 965,6 mds de DA, un plus haut jamais atteint depuis 2000. A fin 2014, les avoirs du FRR s'étaient établis, après prélèvements, à 4 408,4 mds de DA (contre 5 563,5 mds de DA à fin 2013). Créé en 2000, le FRR est alimenté à partir du différentiel entre la fiscalité pétrolière budgétisée, élaborée sur la base d'un baril de 37 dollars, et celle réelle qui est



engendrée par des ventes de pétrole calculées sur un prix moyen sur les marchés internationaux. Les avoirs du FRR ont servi, durant les premières années de sa création, à payer

par anticipation la dette extérieure de l'Etat. A partir de 2006, le FRR a changé de vocation, ses fonds étant destinés exclusivement à combler le déficit budgétaire. Depuis 2006, les prélèvements du Fonds se sont poursuivis avec une cadence importante et accélérée en raison de la détérioration du déficit budgétaire durant ces dernières années. Le FRR a été sollicité à financer le déficit du Trésor public à hauteur de 91,5 mds de DA en 2006, de 531,9 mds de DA en 2007, de 758,1 mds de DA en 2008, de 364,2 mds de DA en 2009, de 791,9 mds de DA en 2010, de 1 761,4 mds de DA en 2011, de 2 283,2 mds de DA en 2012, de 2 132,4 mds de DA en 2013 et de 2 965,6 mds de DA en 2014. S. K.

Autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux publics inspecte les tronçons dégradés

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a inspecté samedi plusieurs tronçons dégradés de l'autoroute Est-Ouest, dans des wilayas de la région ouest du pays, exprimant son mécontentement quant au rythme des travaux de réfection. Dans la wilaya de Tlemcen, première halte d'un long périple devant le conduire jusqu'à Constantine, le ministre n'a pas caché son mécontentement quant au rythme des travaux de réfection des points dégradés au niveau du tronçon autoroutier de la wilaya de Tlemcen, long de 100 km. Kadi, qui a inspecté les points dégradés au niveau de la commune de Hammam Boughrara, en plus des localités d'Aïn El Houtz et Aïn Nehala, a reproché aux cadres de l'Agence nationale des autoroutes leur «manque de rigueur dans le suivi des travaux». Il s'est également montré ferme à l'égard du responsable de l'entreprise chinoise, réalisatrice de cette infrastructure routière. Le ministre a estimé que l'entre-

prise chinoise a commis «des erreurs dans les études de sol» et qu'elle est en train de réparer les tronçons détériorés, notamment au niveau d'Aïn Nehala, où la chaussée a enregistré un effondrement de près de cinq mètres de profondeur. Au niveau de ce tronçon fermé à la circulation depuis près de deux ans, Kadi a instruit le responsable de l'entreprise chinoise de «renforcer son chantier afin de rouvrir cette tranche à la circulation et de veiller au respect des engagements pris avec le ministère des Travaux publics». «Aucun retard ne sera désormais toléré et que chacun assume ses responsabilités», a-t-il martelé, donnant un ultimatum aux responsables chinois pour achever les travaux de réfection et de restauration de l'autoroute dans les plus brefs délais. Il a également instruit le directeur de wilaya des travaux publics de transmettre des rapports quotidiens au ministère sur l'état d'avancement de ces travaux. Dans la wilaya de Mascara, le

ministre s'est enquis, dans la commune d'El Ghomri, de l'état d'avancement des travaux de réalisation des gares de péage et des aires de repos. A cette occasion, il a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux de terrassement des sites retenus pour lancer la réalisation de ces installations pour être mises, une fois achevées, à la disposition des usagers «à la fin de l'année en cours». Le ministre a également suivi un exposé sur les effondrements enregistrés sur certains tronçons ainsi que les détériorations recensées au niveau de 16 points sur les ouvrages réalisés sur le territoire de la wilaya. Il s'est montré insatisfait de la qualité des travaux effectués par les entreprises réalisatrices. Ce périple, allant de Tlemcen à Annaba, long de 1 216 kms, permettra au ministre des Travaux publics d'effectuer 15 haltes au niveau des wilayas traversées par l'autoroute Est-Ouest.

Assia T.

Agriculture

Les productions arboricole et céréalière en baisse du fait de la sécheresse

Les productions arboricole et céréalière ont connu, dans la wilaya de M'sila, une «baisse sensible» à l'issue de la dernière saison agricole, en raison de la sécheresse qui a affecté la région du Hodna, a indiqué samedi à l'APS le directeur des services agricoles, Azzedine Boulafrakh. En matière d'arboriculture fruitière (abricots, pêches, prunes), ce responsable a fait état de la production de 350 000 quintaux alors que les prévisions tablaient sur une récolte prévisionnelle de 854 000 quintaux. S'agissant de l'oléiculture, une pratique très répandue dans cette région du pays, les prévisions de récolte de 87 560 quintaux n'ont pas, non plus, été atteintes pour les mêmes raisons, dès lors qu'il n'a été produit que 63 000 quintaux d'olives, selon la même source. La sécheresse qui a sévi dans la wilaya, a également causé une diminution de la production céréalière qui n'a été que de l'ordre de 123 000 quintaux sur les 322 000 initialement prévus, a encore fait

savoir Boulafrakh, soulignant que les conditions climatiques prévalant dans cette région steppeique ont conduit les services agricoles à œuvrer à la promotion

des cultures sous serres, de l'apiculture et des élevages. Le développement de ces derniers a permis à la wilaya de M'sila d'accroître sa production des viandes

rouges (255 000 quintaux), de viandes blanches (117 000 quintaux) et d'œufs (plus de 95 millions d'unités), a conclu la même source. (APS) Anis Gh.

Face à la chute des cours du pétrole

Les pays africains prônent une baisse de la production

LES PAYS africains producteurs de pétrole ont appelé à Abidjan à une baisse globale de la production de l'or noir afin de stabiliser les cours sur le marché mondial, dont la chute impacte négativement leurs économies. Au terme de deux jours de réunion, les ministres des 18 pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africain (APPA) ont dans une déclaration finale «soutenu la création d'une plateforme (...) afin de réduire la production pétrolière et de stabiliser le marché pétrolier». Exprimant sa «profonde préoccupation face à la chute des cours du pétrole brut», l'APPA a «exhorté» les pays membres à adhérer à cette initiative lancée par l'Angola et l'Algérie, respectivement deuxième et troisième producteurs de pétrole en Afrique derrière le Nigeria. La chute des cours «met à mal les économies des pays, avec des risques de crise sociale, si elle devait se poursuivre encore longtemps», a déclaré

Ousmane Doukouré, un cadre du ministère ivoirien du Pétrole, qui a lu la déclaration finale. «Les prix actuels sont injustes», a déploré le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Mashala Saïd, qui assure la présidence de l'APPA. «Nous allons faire part à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), au Venezuela et à la Russie des effets néfastes de cette chute sur nos économies», a poursuivi Mashala. Les cours du pétrole sur le marché mondial ont perdu environ 60% de leur valeur depuis juin en raison d'une surabondance de l'offre et d'une baisse de la demande mondiale. Le prix du baril était inférieur à 50 dollars jeudi à la clôture sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Créé en 1987 à Lagos, l'APPA compte 18 pays membres, qui détiennent la quasi-totalité des réserves et de la production de pétrole et de gaz du continent.

A.H/APPS

Oran

Lancement des travaux de réalisation du Technoparc en juin

■ Les travaux de réalisation du Technoparc d'Oran seront lancés en juin prochain, a annoncé le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane.

Par Salim O.

«**N**ous avons une première dotation financière pour entamer la phase préliminaire de ce projet dont les travaux de réalisation débuteront au mois de juin prochain», a indiqué le wali, en marge d'une rencontre de l'exécutif, ajoutant que le choix des entreprises pour la première tranche des travaux est en cours. Le Technoparc, qui sera édifié sur une superficie de 30 hectares à proximité du pôle universitaire de Belgaid (Bir El Djir), est appelé à développer la création de start up pour Oran et sa région, en plus des activités dédiées aux sociétés de technologies de l'information et de la communication (TIC). Le chef de l'exécutif de wilaya a annoncé également le lancement, en juin prochain, des travaux de l'hôtel Châteauneuf d'Oran devant abriter le futur siège de l'APC d'Oran. «Nous avons eu le feu vert du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour l'entame des travaux de réaménagement de cette structure», une carcasse en béton de 18 étages, édifiée il y a plus d'un quart de siècle dans le voisinage du Palais du Bey, a-t-il ajouté.



Ph. > D. R.

Deux nouvelles unités de la Protection civile à Bousfer et Boutléli

Deux nouvelles unités d'intervention de la Protection civile de la wilaya d'Oran, réalisées dans les communes de Bousfer (Ain El Turck) et Boutléli, sont opéra-

tionnelles depuis cette semaine, a-t-on appris, jeudi, du directeur de wilaya de ce corps d'intervention. Ces deux nouvelles infrastructures viennent renforcer les unités d'Oued Tlélat, Boufatis, Chouba, El Akid et Ain-Beïda, mises en service dernièrement,

a-t-on indiqué de même source, soulignant que l'objectif est de réduire les délais d'intervention des secours «à moins ou égal à 10 minutes». D'autre part, la réception des unités de Hassi Bounif, Emir Abdelkader, Mers el hadjadj et Es-Senia, en cours de

réalisation, est prévue en fin juin alors que celle de Tafraoui et Aïn-El Karma est programmée pour le second semestre 2015, a-t-on précisé. Concernant les unités d'El Kerma (Es-Sénia), Belgaid, Hassi Mefsoukh et Arzew, en cours de réalisation, elles seront opérationnelles en fin d'année, a-t-on ajouté. Enfin, cette «ceinture de sécurité» sera bouclée avec la réalisation d'une unité principale à Haï Sabah (Sidi Chahmi), dont les travaux ont débuté récemment, a précisé le directeur de wilaya de ce corps d'intervention. Par ailleurs, une délégation, composée de cadres centraux de la direction générale de la Protection civile, conduite par le responsable de la logistique et des infrastructures, a visité récemment l'ensemble des structures de la Protection civile que compte la wilaya.

S.O./APS

Service psychiatrique du CHU de Blida

Achèvement des travaux de réaménagement dans six mois

Les travaux de réaménagement des pavillons du service psychiatrique relevant du CHU Frantz-Fanon de Blida seront achevés dans un délai de six mois, a-t-on appris, jeudi, du directeur de cette structure de santé publique. Une enveloppe financière de 130 millions DA a été consacrée à cette opération, dont 50 millions DA destinés au réaménagement du réseau d'électricité du service dont le début d'activité

remonte à 1935, a indiqué à l'APS Boudali Maâmar. Les travaux de réaménagement lancés récemment seront concentrés, dans une large mesure, sur le pavillon Maïzi-Fatma-Zohra qui a enregistré, le 10 mars dernier, un incendie dû, selon les premiers éléments de l'enquête, à un court circuit, et qui a causé le décès de 2 malades et des blessures à 2 personnes, a-t-il relevé. Ce service, disposant d'une capacité de 60 lits,

fait face à une grande pression en matière de prise en charge des malades qui y affluent notamment des wilayas de Médéa, Tipaza et Blida, a-t-il souligné. Tous les malades hospitalisés dans ce service ont été transférés vers un autre service dans l'attente de l'achèvement des travaux lancés consécutivement à l'incendie en question, rappelle-t-on.

A.O./APS

M'sila

18 projets de sport et de jeunesse réceptionnés avant fin 2015

Le secteur de la jeunesse et des sports sera renforcé avant fin 2015 dans la wilaya de M'sila par la réception de 18 nouveaux projets, a-t-on appris auprès de la direction du secteur. Inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014, ces projets, en l'occurrence des stades de proximité, des maisons de jeunes, des piscines et un complexe spor-

tif de proximité, avancent à un «rythme appréciable», selon la même source. Une fois livrés, ces différents projets dynamiseront la pratique sportive et les activités de jeunesse et permettront de «soustraire la jeunesse de l'oisiveté et de ses tentations», a-t-on considéré à la direction de la jeunesse et des sports. L'entrée en service des nouvelles structures

contribuera également à renforcer le nombre d'encadreurs de ce secteur dans une wilaya qui enregistre actuellement un important déficit en la matière, a encore ajouté la même source qui a rappelé que le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié, dans le cadre du quinquennat 2010-2014, d'un montant de 3,417 milliards de dinars.

L.B.

Tissemsilt

Amélioration prochaine de la distribution de l'eau potable

La commune de Tissemsilt va connaître une «nette» amélioration dans la distribution de l'eau potable à la faveur du lancement «dans les prochaines semaines» d'un projet d'AEP, a indiqué le directeur local des ressources en eau. Ce projet, inscrit au titre du programme sectoriel de l'exercice 2014, porte sur le raccordement

de deux réservoirs de 5 000 m³ chacun par la réalisation d'une adduction de 600 mètres, a fait savoir Benahmed Aïssa Mohamed. Cette opération assurera l'alimentation en eau potable durant toute l'année de tous les quartiers et cités du chef-lieu de wilaya ainsi que des villages avoisinants. Elle devra enrayer le pro-

blème récurrent des coupures dans cette collectivité. Dix agglomérations rurales relevant de cette commune seront, elles aussi, alimentées en eau potable au cours de l'année prochaine, à partir d'un réservoir de 5 000 m³, raccordé au réseau du barrage de Koudia Rosfa. Ces actions devront permettre d'atteindre un taux de cou-

verture de 90% des zones rurales de la wilaya en AEP prévoit-on à la direction des ressources en eau. Des travaux d'aménagement et de rénovation de 8 km de canalisations ont été par ailleurs achevés à partir de forages situés à Rechaigua (Tiaret) pour lutter contre les fuites d'eau, a-t-on ajouté de même source.

F.A.

Batna Une vingtaine de jeunes bénéficient d'une formation dans l'audiovisuel

UNE SESSION de formation dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma a été lancée au bénéfice de 20 jeunes affiliés aux différentes structures de jeunesse de Batna, a-t-on appris auprès de l'Office des établissements de jeunes (Odej). Les responsables de cet établissement culturel ont indiqué que cette formation, la première du genre, vise à promouvoir le champ audiovisuel et en particulier le cinéma amateur, et de former des jeunes intéressés par les métiers de l'audiovisuel et du cinéma «afin de répertoire, préserver et numériser les archives audiovisuelles du secteur de la jeunesse». Cette formation, qui donnera lieu à d'autres sessions «dès juin prochain», est également ouverte aux jeunes désirant investir dans les différents créneaux techniques comme le montage, l'éclairage et la prise de son, a-t-on encore fait savoir. La formation, d'une durée d'un mois, porte sur des cours théoriques et pratiques autour des techniques de réalisation de courts-métrages, de tournage et de montage, ainsi que sur l'initiation aux techniques d'écriture de scénarios. Le stage sera couronné par un diplôme après réalisation et visionnage d'un court métrage par un jury désigné à cet effet.

R.R.



Sahara occidental

Appel à l'intensification de la coopération internationale

■ Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à intensifier la coopération et la coordination entre l'instance onusienne et l'Union africaine (UA) pour le règlement de la question sahraouie en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers un référendum libre et équitable.

Par Ramy G./ SPS

Intervenant aux travaux du 7^e congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (Unfs), le président Abdelaziz a insisté sur «l'impératif de parvenir en urgence à une solution juste et équitable de la question sahraouie, conformément aux chartes et résolutions de l'Onu et de l'UA». Il a salué, à cette occasion, la décision du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA du 27 mars dernier, qui appelle à tout mettre en œuvre pour accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Le président sahraoui a mis en avant les décisions et «les pas franchis» par le CPS pour redynamiser le comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur le Sahara occidental, la création de groupes de contact internationaux sur le Sahara occidental et la garantie d'une révision périodique de ce dossier. Il a, en outre condamné «la répression marocaine contre le peuple sahraoui, les violations des droits de l'Homme, le blocus imposé aux territoires occupés du Sahara occidental à travers le mur de séparation et le pillage de ses richesses naturelles». A cet effet,

le président Abdelaziz a appelé l'ONU «à faire pression sur l'occupation, à accélérer l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection des droits de l'Homme et à l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui». Il a appelé à la mise en œuvre «des décisions internationales pour mettre fin aux graves violations exercées par le Maroc dans le cadre de sa politique expansionniste pour protéger la paix et la sécurité dans la région du Sahel et en Afrique du Nord». La rencontre a été ponctuée par les interventions de plusieurs participants qui ont affirmé l'impératif de «soutenir la cause sahraouie jus-



Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz

qu'à l'autodétermination à travers un référendum libre et équitable pour mettre fin à l'occupation marocaine.

R.G./ SPS

L'intergroupe parlementaire belge affirme son soutien à la cause sahraouie

L'INTERGROUPE parlementaire belge, regroupant les 7 Parlements de ce pays, a affirmé son soutien à la cause du peuple sahraoui, en particulier son droit à l'autodétermination garanti par les Nations unies, indique un communiqué du comité belge de soutien au peuple sahraoui. Lors d'une réunion constitutive, tenue jeudi à la Maison des parlementaires à Bruxelles, l'intergroupe parlementaire a rappelé au gouvernement belge et à la communauté internationale leurs obligations pour «mettre un terme au conflit du Sahara occidental, dans le respect des droits fondamentaux de ce peuple». Il s'agit notamment du «droit à l'autodétermination, du droit à la défense et à la protection des Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que du droit à la sauvegarde des ressources naturelles et à l'as-

sistance humanitaire pour les Sahraouis dans les camps de réfugiés». Le représentant du Front Polisario à Bruxelles, Jamal Zakari, a remercié les parlementaires belges pour leur «soutien à la cause légitime du peuple sahraoui, en particulier son droit à l'autodétermination garanti par les Nations unies». Le groupe interparlementaire compte, par ailleurs, saisir le Conseil de sécurité de l'ONU en vue de l'élargissement du mandat de la Minurso à la protection des droits humains dans les territoires sahraouis occupés, ainsi que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies pour défendre les droits humains sahraouis, et le Conseil de l'Europe, par le biais du ministre belge Didier Reynders, qui en assure la présidence actuelle, concernant la violation des droits du peuple sahraoui. R.G.

Tunisie

Caid Essebsi en visite d'Etat en France

Le président français François Hollande recevra le président tunisien Béji Caid Essebsi, en visite d'Etat de deux jours en France, ont rapporté des médias. Geste rare, François Hollande accueillera lui-même son homologue à l'Hôtel des Invalides de Paris, avant le dîner d'Etat organisé en son honneur à l'Elysée. Signe également de l'importance de cette visite, M. Essebsi s'exprimera mardi après-midi devant le Sénat. Le président tunisien, qui sera par ailleurs fait docteur honoris causa à l'université de la Sorbonne, où il a effectué ses études, sera reçu le lendemain à déjeuner par le Premier ministre, Manuel Valls. «Cette visite d'Etat est d'abord une visite protocolaire d'hommage à la Tunisie post-révolutionnaire, à la Tunisie démocratique auprès de laquelle la France s'est engagée dès la révolution de 2011 et à laquelle François Hollande a apporté une attention très particulière et très soutenue depuis qu'il est à l'Elysée», souligne-t-on dans l'entourage du président français. En juillet 2013, dans les soubresauts de la période post Ben Ali, François Hollande avait exprimé sa confiance dans le processus de transition démocratique engagé, devant l'Assemblée nationale constituante tunisienne. Il y était revenu en février 2014, à l'occasion de l'adoption de la nouvelle Constitution. Plus récemment, le chef de l'Etat

français s'est joint le 29 mars à la grande marche contre le terrorisme organisée à Tunis après l'attentat meurtrier du 18 mars au musée du Bardo, qui a fait 22 morts, dont quatre touristes français. La coopération entre les deux pays en matière de sécurité et de défense devrait être largement évoquée lors de la visite de M. Essebsi à Paris. Après l'attentat du Bardo, le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, avait offert une coopération technique aux Tunisiens (moyens d'enquête, recueil d'informations, analyse d'échantillon). La France pourrait désormais s'engager dans des actions «plus complètes» pour renforcer notamment la protection de la frontière avec la Libye. La finalisation d'un accord de conversion de la dette tunisienne portant sur 60 millions d'euros devrait également être sur la table. Paris souligne l'importance de préserver la fiabilité de la signature de la Tunisie et de permettre à ce pays pionnier du Printemps arabe de conduire les nécessaires réformes économiques et sociales.

Le gouvernement veut la libre circulation de ses ressortissants en Europe

La Tunisie veut négocier la suppression du régime des visas et l'instauration de la libre circulation pour ses ressortis-

sants dans l'Union européenne (UE), a indiqué le ministre tunisien des Affaires étrangères Taïeb Baccouche. A la radio privée Shems FM qui lui demandait s'il allait demander la levée des visas pour les Tunisiens dans le cadre des négociations sur l'accord de partenariat avec l'UE, M. Baccouche a répondu : «En effet».

La Tunisie demande qu'«on n'abuse pas de la limitation de la liberté de circuler, car la liberté de circuler est aussi l'une des libertés (...) reconnues dans les chartes internationales», a dit M. Baccouche. «La Méditerranée est une région qui a des intérêts communs, complémentaires et il faut qu'il y ait davantage de flexibilité dans la circulation dans cette région», a-t-il jugé. Le chef de la diplomatie tunisienne a assuré que les Européens étaient «prêts» à discuter de cette levée «d'autant plus que nous leur avons dit qu'il ne fallait pas avoir peur d'une «invasion» de Tunisiens en Europe». La Tunisie est liée à l'Union européenne par un accord d'association depuis 1995. Elle souhaite obtenir un «statut avancé» permettant des relations plus profondes avec l'UE. M. Baccouche a indiqué que les négociations sur ce statut commencent «cette année» et pourraient durer «deux ou trois ans».

F.L./APS

Libye

Au moins 5 morts dans des violences près de Tripoli

Au moins cinq personnes sont mortes dont 4 tuées dans des combats ayant opposé vendredi près de Tripoli des forces de la coalition Fajr Libya à celles du gouvernement internationalement reconnu, qui a annoncé le 20 mars une offensive pour libérer la capitale. «Quatre combattants avaient été tués dans ces combats qui se sont produits dans la région d'Al-Aziziya, à 35 km au sud de la capitale», a indiqué un responsable de Fajr Libya, qui contrôle la capitale depuis août. Parallèlement, un employé de l'aéroport de Mitiga a été tué par la chute de roquettes sur un bus du personnel, selon une source de sécurité. Le gouvernement reconnu par la communauté internationale, qui s'est exilé à Tobrouk (est), a annoncé le 20 mars que ses forces menaient dans la région d'Al-Aziziya des combats dans le cadre d'une «opération visant à libérer Tripoli». Depuis, des affrontements opposent par intermittence les deux camps. Depuis la fin de la révolte ayant renversé en 2011 le régime de Maamar Kaddafi, la Libye est morcelée et sous la coupe de milices rivales formées surtout d'ex-rebelles. Deux autorités s'y disputent le pouvoir : un gouvernement et un Parlement reconnu internationalement, siégeant

dans l'est du pays, et un gouvernement et un Parlement parallèles installés à Tripoli par Fajr Libya, qui contrôle une grande partie de l'Ouest libyen.

Coups de feu à l'intérieur du Congrès national de Tripoli

Des milices de Fajr Libya ont fait irruption, dans la soirée de vendredi au sein du siège du Congrès national général, Parlement sortant, dans la capitale Tripoli où des coups de feu ont été entendus. Selon des observateurs, cette action de Fajr Libya est une réaction de protestation contre le limogeage par le Congrès national de Omar Al-Hassi Premier ministre du gouvernement de Salut national non reconnu par la communauté internationale.

Des sources libyennes ont précisé que des hommes armés de Fajr Libya ont bombardé auparavant un point relevant de l'armée libyenne, près de la zone de Al-Aziziya, à proximité de Tripoli. Ce bombardement a fait plusieurs morts parmi les soldats. Notons que les forces de l'armée libyenne ont réussi précédemment à chasser les hommes armés de Fajr Libya de Al-Aziziya.

Salim.O/APS



Yémen

L'offensive rebelle ralentie par les raids, Al-Qaïda profite du chaos

■ L'opération militaire arabe menée par l'Arabie Saoudite a ralenti la progression des rebelles chiites au Yémen, mais, profitant du chaos, Al-Qaïda a pris le contrôle d'une importante base militaire dans le Sud-est.

Par Ali O.

De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir hier pour discuter d'une proposition russe d'instaurer des «pauses humanitaires dans les frappes aériennes» au Yémen. En deux semaines, les combats au Yémen ont fait 519 morts et près de 1 700 blessés, avait indiqué jeudi la responsable des opérations humanitaires de l'ONU Valerie Amos, «extrêmement inquiète» pour la sécurité des civils.

Le royaume sunnite saoudien, qui partage une longue frontière avec le Yémen, a lancé le 26 mars avec plusieurs pays arabes l'opération «Tempête décisive» pour empêcher selon lui les rebelles chiites Houthis de prendre le pouvoir, et l'Iran d'étendre son influence dans la région.

Vendredi, au neuvième jour de l'opération, et sur fond de désorganisation des structures de l'État, Aqpa (Al-Qaïda dans la péninsule arabique), la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste sunnite, a procédé à une véritable démonstration de force en prenant, sans résistance selon des responsables, le quartier général de l'armée et le port de Moukalla (Sud-est).

Des centaines de combattants sont déployés depuis jeudi dans

ce chef-lieu de la province du Hadramout, où vivent plus de 200 000 habitants. Seuls l'aéroport et quelques camps militaires proches leur échappent encore, selon une source militaire.

Dans l'après-midi vendredi, des jihadistes paraissent dans les rues et la population, effrayée, commençait à fuir.

La veille, Al-Qaïda avait libéré 300 détenus en donnant l'assaut à la prison centrale, et, selon des habitants, lancé depuis des mosquées des appels «au jihad contre les chiites», confirmant le risque d'une guerre confessionnelle dans ce pays pauvre de la péninsule arabique, où les combats ont fait plus de 500 morts en deux semaines.

Vendredi, deux gardes-frontières saoudiens ont été tués par des tirs en provenance du Yémen, portant à trois le nombre de gardes-frontières tués depuis mercredi.

Ennemis jurés mais tous deux hostiles au pouvoir du président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi, les Houthis et Al-Qaïda s'étaient violemment affrontés au cours des derniers mois.

Ces deux entités «ont les mêmes objectifs (...) contre la population yéménite, contre la sécurité de la région et du monde», a réagi le porte-parole de la coalition, le général Ahmed Assiri, devant des journalistes. Soumis à



PH > D. R.

cantonnées dans certaines zones d'Aden (...) nous les isolons de tout soutien éventuel venu de l'extérieur».

La coalition a en outre procédé au parachutage près du port d'Aden de munitions et d'armes, dont des kalachnikovs, des fusils de snipers et du matériel de télécommunication, selon une source portuaire. Elle a précisé qu'un stock de vivres et de médicaments avait été acheminé par bateau.

Le général Assiri a confirmé le parachutage d'«un soutien logistique en tout genre».

Il a par ailleurs déclaré qu'il ne fallait pas «être pressé». «Neuf jours, ce n'est pas si long», a-t-il dit, ajoutant que la coalition avait détruit jeudi «des équipements militaires et des missiles» stockés par les rebelles sur l'île de Myun, au milieu du détroit de Bab al-Mandeb.

Parallèlement, dans la province d'Abyane, 11 rebelles ont péri vendredi dans une embuscade tendue par des membres des Comités populaires près de Loder, selon des paramilitaires.

Des dissensions sont apparues au sein des forces armées ralliées aux rebelles. Des militaires de la 17^e brigade d'infanterie, déployée près du détroit de Bab Al-Mandeb, «se sont rebellés contre leur commandant (...) qui s'est rallié cette semaine» aux Houthis, a déclaré à l'AFP un officier de cette unité, faisant état d'accrochages au sein de la brigade. Vendredi, pour la première fois, l'Égypte a évacué un groupe de 35 ressortissants du Yémen, où il resterait, selon des estimations non officielles, environ 5 000 Égyptiens. A. O.

d'intenses bombardements nocturnes de la coalition à Aden (sud), la deuxième ville du Yémen, les rebelles houthis et leurs alliés, des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont dû battre en retraite du palais présidentiel qu'ils avaient pris la veille.

Au sol, ils font face aux combattants des «Comités populaires», une force paramilitaire soutenant le président Hadi qui a dû quitter précipitamment son fief d'Aden fin mars pour se réfugier en Arabie

Saoudite. Ce dernier a succédé en 2012 à Saleh, poussé au départ par une contestation populaire après plus de trois décennies au pouvoir. L'ex-président est soupçonné d'avoir aidé les rebelles, liés à l'Iran chiite, dans leur offensive lancée en septembre 2014 et qui leur a permis de s'emparer de vastes régions, dont la capitale Sanaâ.

Le porte-parole de la coalition, le général Assiri, a affirmé que «les milices ont été défaites, et sont



Points chauds

Accord

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début de son premier mandat à la Maison-Blanche, Barack Obama, premier président noir des États-Unis avait prévu qu'il ferait de la normalisation des relations avec l'Iran une des priorités de sa présidence. Plus de six ans et demi plus tard, le dirigeant Démocrate aura finalement réussi à atteindre son objectif avec la signature d'un accord bilatéral historique. Un accord qui, loin s'en faut, ne fait pas que des heureux au pays de l'oncle Sam. Les Républicains, qui étaient fortement opposés ne serait-ce qu'au dialogue avec l'Iran, sont aujourd'hui on ne peut plus dépités par la signature de cet accord, qui plus est réussi par un président du bord adverse. Une immense vague de critiques s'est abattue sur la Maison-Blanche alors qu'Obama et son équipe célébraient leurs succès. Les Républicains accusant en effet le président Obama de «s'être aplati devant les Iraniens et d'avoir lâché trop de concessions». Peu importe si les détails ne sont pas connus avant l'échéance du 30 juin, ils sont convaincus que cet accord est une catastrophe majeure. Leur comparaison favorite, ce sont évidemment les accords de Munich en 1938. «Neville Chamberlain a obtenu d'Adolf Hitler un meilleur accord», a déclaré le sénateur Mark Kirk de l'Illinois. «Arrêtez toute cette négativité sur l'accord avec l'Iran, mes chers conservateurs. Les Iraniens n'ont pas eu la région des Sudètes», ironise Ed Morrissey, un bloqueur de droite. Dans le magazine National Review, l'historien Victor Davis Hanson écrit : «Notre déshonneur à Lausanne, comme à Munich, peut éviter une confrontation aujourd'hui, mais notre honte garantit une guerre dans l'avenir proche». Les conservateurs ont vraiment tout fait ces derniers mois pour torpiller les négociations avec Téhéran. Ils ont invité début mars le Premier ministre israélien, sans le dire à la Maison-Blanche. Benjamin Netanyahu, en plein Congrès, a attaqué la politique d'Obama en disant que tout accord «ouvrirait la voie» à une bombe atomique iranienne. Quelques jours plus tard, 47 sénateurs ont signé une lettre qu'ils ont envoyée directement à Téhéran à l'instigation du sénateur Tom Cotton de l'Arkansas. Objectif : rappeler au régime iranien que le Congrès pouvait faire machine arrière sur tout accord. Du jamais-vu dans les annales de la diplomatie. Jeudi, ils se sont aussitôt déchâinés pour dénoncer ce que le président Obama a qualifié d'«accord historique». «Il n'y a pas d'accord avec l'Iran. Il y a seulement une liste de concessions américaines dangereuses», a clamé Tom Cotton. Toutefois tous les efforts des Républicains se sont avérés vains. Les Téhéran voulant tout autant que la Maison-Blanche réussir à conclure cet accord qui lui redonnera une place au sein de la communauté internationale. Reste à savoir quelles sont les détails de l'accord et quel impact concret il aura sur la place de l'Iran sur la scène internationale sur les relations futures qu'il entretiendra avec Washington. F. M.

Nucléaire

L'Iran veut signer son retour dans les affaires du monde

L'Iran a affirmé vendredi sa volonté de revenir dans le concert des nations après plusieurs années d'isolement diplomatique, au lendemain d'un accord-cadre conclu sur son programme nucléaire avec les grandes puissances qui a été dénoncé par Israël.

L'Iran et le groupe 5+1 (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) se sont entendus jeudi en Suisse sur les «paramètres» d'un accord à terme négocié depuis 18 mois. Ils doivent désormais se pencher sur les détails techniques complexes d'un accord définitif qui doit intervenir avant le 30 juin.

Cette entente est une percée majeure dans une crise internationale vieille de douze ans, mais la confiance est loin d'être établie. Les Occidentaux et l'Iran ont souligné que tout pourrait être remis en cause en cas de non respect des termes par l'autre partie.

Appelant à une pression accrue sur l'Iran pour obtenir un meilleur accord, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a réclamé que Téhéran reconnaisse «sans ambiguïté» le droit d'Israël à l'existence dans tout accord nucléaire, une exigence irréalisable alors que les deux pays sont des ennemis jurés.

Mais à Téhéran, le président Hassan Rohani a assuré que s'il était conclu, l'accord nucléaire ouvrirait «une nouvelle page» dans les relations internationales de la République islamique. L'accord-cadre prévoit «de nouvelles coopérations avec le monde, dans le secteur du nucléaire et dans d'autres secteurs», a-t-il affirmé lors d'un discours télévisé.

«Nous avons des tensions et même de l'hostilité avec certains pays, et nous aspirons à la fin de ces tensions et de ces hostilités», a-t-il dit, sans préciser à quel pays il faisait allusion.

Mais l'accord définitif ne sera valide que si les deux parties respectent les engagements pris jeudi, a-t-il prévenu. Il a une nouvelle fois assuré que le programme nucléaire de l'Iran était pacifique, affirmant que l'enrichissement d'uranium «ne sera pas utilisé contre des pays de la région ni du monde». Les monarchies arabes sunnites du Golfe sont inquiètes face aux ambitions nucléaires de l'Iran chiite. Pour Netanyahu, cet accord d'étape menacerait «la survie même» d'Israël, alors que la destruction de l'État hébreu fait partie de la rhétorique de la République islamique. Les responsables religieux iraniens ont également salué le résultat obtenu à

Lausanne. «Cet accord-cadre est très bien et c'est une victoire pour nous», a affirmé l'imam de la prière du vendredi à Téhéran, l'ayatollah Mohammad Emami-Kashani.

L'annonce de l'accord avait été accueillie par des scènes de joie et un concert de klaxons dans les rues de Téhéran dans la nuit. De nombreux Iraniens espéraient surtout la levée rapide des sanctions internationales qui asphyxiaient leur pays depuis des années. Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a été accueilli comme un héros à son retour à Téhéran vendredi matin, après huit jours de négociations marathon. Il a remercié le guide suprême Ali Khamenei, ultime décisionnaire dans le dossier nucléaire, pour «son remarquable soutien» à l'équipe, pourtant critiquée par certains conservateurs iraniens pour avoir selon eux fait trop de concessions. Mehdi Mohammadi, un analyste politique cité par plusieurs médias conservateurs, a notamment dénoncé un compromis «pas du tout équilibré» qui restait «vague» sur les sanctions. Le député conservateur Esmail Kosari a pour sa part fustigé une équipe de négociateurs «très faible», estimant que les résultats obtenus n'étaient «pas acceptables».



Boudjima (Tizi Ouzou)

Riche programme pour la seconde édition du Salon du livre

■ Des expositions-ventes de livres avec la participation d'une quinzaine de maisons d'édition, des communications et tables rondes animées par des écrivains, des universitaires et des spécialistes de la littérature sont prévues.

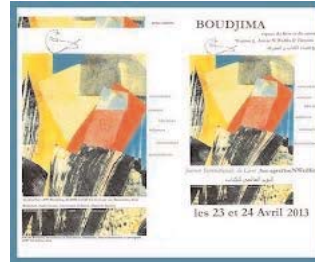
Par Hamid Messir

Les associations culturelles Ikhulaf et Imnar d'Alger et féminine Anzas s'affairent depuis quelques jours à peaufiner le programme de la seconde édition du Salon du livre qu'elles organisent en collaboration avec l'Assemblée populaire communale de Boudjima (24 km au nord-est de la wilaya de Tizi Ouzou). La manifestation culturelle aura lieu à Boudjima les 23, 24 et 25 avril courant. Cette seconde édition est dédiée à la célébration de la Journée mondiale du livre. Des expositions-ventes de livres avec la participation d'une quinzaine de maisons d'édition, des communications

PV/DK



et tables rondes animées par des écrivains, des universitaires et des spécialistes de la littérature sont prévues. Nous pouvons citer quelques-unes des communications comme «Assia Djebbar :



re sont prévues. Nous pouvons citer quelques-unes des communications comme «Assia Djebbar :

Hend Sadi, Youcef Merahi, Rachid Oulebecir et Abderrahmane Djelfaoui. Il y aura également un récital poétique qu'animeront Aïcha Bouabaci, un atelier d'écriture créative qu'animeront Ferroudja Ousmer, Aïcha Bouabaci et Keltoum Staali, un atelier art postal qu'animeront Sadia Tabti. Durant la manifestation, le film documentaire réalisé par Youcef Limani autour

du poète de la région des Ath Waguenoune, Mohand Oumoussa sera projeté en présence de son réalisateur en plus d'autres animations artistiques et poétiques. Plusieurs auteurs parmi les invités du Salon, à savoir, Amine Zaoui, Hend Sadi, Abderrahmane Yefsah, Ramdane Lasheb, Aziz Mouats, Youcef Merahi, Rachid Hamoudi, Maamar Farrah, Brahim Tazaghart, Rachid Oulebsir, Abderrahmane Djelfaoui, Tariq Djerroud, Chabane Imache, Azzedine Sadi, Allaoua Benkhider, Mouloud Ounoughene, Lazhari Labter, Faouzia Laradi, Malika Arabi, Keltoum Staali, Sadia Tabti, Salima Hireche, Aïcha Bouabaci, Hanane Bourai, Djamilia Lounis Belhadji et Yamilié Ghebalou animeront des rencontres ventes-dédicaces prévues tous les jours du Salon qu'abritera la bibliothèque communale de Boudjima. H. M.

9^e Festival du théâtre professionnel à Guelma

La pièce «Ennasf Edayâa» ouvre le bal

La pièce «Ennasf Edayâa» ou La moitié perdue, de la troupe des Artistes libres de la ville d'Azzaba (Skikda), a inauguré, vendredi soir sur la scène du théâtre régional de Guelma, le 9^e festival culturel de théâtre professionnel, a-t-on constaté. Ce festival est qualificatif pour la prochaine édition du festival culturel national de théâtre professionnel à Alger, ont expliqué les organisateurs de cette manifestation qui a attiré, dès son ouverture au théâtre régional Mahmoud-Triki, un public nombreux d'amateurs du 4^e art. «Ennasf Edayâa», une œuvre de 60 mn dont le texte original est signé de Merouane Mansouri, avait remporté en décembre der-

nièr, à Mila, le second prix (Milo d'argent) des journées internationales du théâtre expérimental. La pièce traite du conflit intérieur auquel sont confrontées les personnes idéalistes qui vouent leur vie à un objectif, en consentant d'immenses sacrifices, mais qui se heurtent, au final, à la dure réalité. La soirée d'ouverture a également été marquée par une série de sketches de l'humoriste Hamid Achouri qui s'est notamment penché, sur un ton caustique mais non moins espiègle, sur la problématique du «manque de communication» au sein de la famille algérienne. Les membres du jury qui devra désigner les troupes lauréates parmi les six

formations en lice, dirigé par l'homme de théâtre bien connu Djamel Bansaber, a été présenté au public au cours de la première soirée de ce festival qui se poursuivra durant près d'une semaine. Outre «Ennasf Edayâa», le public de Guelma pourra apprécier «El Haqîqa» (La vérité), de la coopérative Espace Bleu de Batna, «Thamene ayam el ousboue» (Le 8^e jour de la semaine), de l'association du théâtre libre de Mila, «El mazbala el fadhila» (La décharge vertueuse) de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et «Raks el kilab» (La danse des chiens) de la maison de la culture de Khenchela. L.B.

Constantine, capitale de la culture arabe

Une exposition retracera l'histoire de la musique andalouse

Une exposition baptisée «Du Maqam à la Noubâ», dédiée à l'histoire de la musique andalouse, inaugurera le programme lié au patrimoine immatériel de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a-t-on appris auprès du commissariat de cet événement. Prévue au Palais de la culture Malek-Haddad entièrement rénové, l'exposition qui se poursuivra pendant six mois permettra au public de «plonger» dans les trois grandes écoles de cette musique savante, la Sanaâ d'Alger, la Gharnatia de Tlemcen et le Malouf de Constantine, a précisé la même source, sou-

lignant que des spectacles-hommages à des maîtres de ces écoles musicales seront organisés «chaque semaine». La même source évoque, à ce propos, des hommages à Mohamed-Tahar Fergani, Brahim El Ammouchi, Cheikh El Ghafour, Kaddour Darsouni, Cheikh H'souna, Sid Ahmed Serai, Abdelkrim Dali et Mohamed Khenzadji, notamment. L'édition de luxe coffrets de CD gravés de chansons inédites de musique andalouse et apparentée (Aroubi, Mahdjouz et Zendali), puisées du patrimoine musical de l'antique Cirta accompagneront également l'exposition, a-t-on encore fait savoir, souli-

gnant que des conférences sur la vie et les œuvres des icônes de la musique andalouse seront animées par des universitaires et des musicologues. Le département du patrimoine immatériel du commissariat «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» produira et présentera également des films documentaires sur la «Nechra» un rituel de danse de transe, considéré comme une sorte de thérapie, très répandue chez les femmes constantinoises, a-t-on souligné. Au programme du même département, figure aussi un focus sur la confrérie des Aïssaoua d'essence religieuse et mystique, a-t-on conclu. F.H.

Bientôt à Tébessa

Un salon dédié à l'art culinaire traditionnel

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa abritera, dans quelques jours, un salon dédié à l'art culinaire traditionnel, selon un responsable de la direction de la culture. Connue pour le talent de ses cordons bleus, hommes ou femmes, passés maîtres dans l'art de préparer le M'faouar (un plat de viande d'agneau cuite à la vapeur et savamment épicée faisant la réputation de la localité de Bekkaria) et la M'loukhia (un mets tunisien très répandu à Tébessa), cette ville de l'extrême-est du pays vivra «pour la première fois» une manifestation entièrement vouée aux

papilles gustatives. Prévue pour une semaine, cette manifestation culturelle est initiée par le commissariat du festival culturel local des arts et cultures populaires avec la collaboration de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a précisé Salah Malika, chef du service des activités culturelles à la direction de la culture. Douze «maîtres-queux» locaux participeront à cette manifestation qui se veut aussi «une opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels et un espace de promotion du patrimoine culinaire national», selon le même responsable. Les visiteurs pourront

également découvrir (et goûter) plusieurs autres plats du terroir et autres gâteaux traditionnels préparés sur place, comme le couscous tébessi, la chakhchoukha, el meloukha, el boudchiche, el bradi, le r'fis et el gherayaf a-t-il ajouté. Un concours du meilleur plat traditionnel est au menu de cette manifestation, a-t-il également souligné, faisant savoir que les trois lauréats, désignés par un jury composé d'artisans professionnels et de visiteurs, seront sélectionnés pour participer à d'autres salons et concours à dimension nationale. R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn-Khaldoun
Jusqu'au 19 avril :
Projection du film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minèo
Galerie Asselah
Jusqu'au 16 avril :
Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.
Villa Abdeltif
Jusqu'au 18 avril :
Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.
Institut culturel italien
Jusqu'au 25 avril :
Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.
Galerie d'art Dar El-Kenz
Exposition collective «Explosion d'aquarelle», avec les œuvres de 14 artistes dont Moussa Bourdib, Catherine Rossi, Mustapha Khelifi et Zohra Sellal.
Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 28 avril :
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai

Coup-franc direct



Hannachi l'incompris

Par Anouar M.

Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, continuera, décemment à nous étonner avec ses retournements de situation et de veste. Resté de marbre face aux accusations qui fusaient de partout quant au probable arrangement du match face au MCA, ce dernier a fait une sortie qu'on qualifierait de fracassante mais qui est tout à fait normale pour ceux qui connaissent l'homme. Il dira que certains joueurs ont levé le pied et qu'il fera tout pour les débusquer et laver l'honneur du club qui n'est pas habitué à ce genre de choses sachant que le club joue toujours les premiers rôles. Moins de 48 heures ensuite, le président emblématique de la formation kabyle nous sort une autre version et nous dit qu'il n'est pas pour le moment concentré sur cette affaire et qu'il devrait s'occuper de sa santé avant de déclencher une autre enquête pour déterminer les responsables de cette situation et ce malaise qui touche le club. Qu'est-ce qui a fait changer d'avis au boss kabyle dans ce court délai ? En fait, le patron de la JSK s'est rendu compte que cela pouvait se retourner contre lui, surtout que l'équipe n'a pas encore assuré son maintien. D'autres pensent que c'est la meilleure manière pour se débarrasser de certains de ces joueurs qui coûtent cher sans pour autant que le club joue les premiers rôles comme il le souhaitait.

A. M.

Ligue 2 «Mobilis» (25^e journée)

Le leader surpris par le CABBA

Le semi-échec (1-1) concédé à domicile par le leader blidéen face au CABBA a été un des faits marquants de la 25^e journée de L2 «Mobilis», disputée vendredi, au moment où dans le bas du tableau, l'USMM Hadjout a laissé passer une belle occasion de s'éloigner davantage de la zone rouge, en se faisant surprendre à domicile (0-1) par le DRB Tadjenant.

Les Blidéens ont bien démarré ce match au sommet, en ouvrant le score à la 32^e minute par Bedrane, avant de se faire rejoindre par les Criquets, qui ont réussi à niveler la marque sept minutes plus tard par Bekakchi (1-1).

L'USMB, sur son terrain et devant son public, a outrageusement dominé les débats, se procurant plusieurs occasions nettes de scorer, mais sans parvenir à les concrétiser.

Un revers inattendu pour le leader à domicile, mais qui reste néanmoins sans grande conséquence sur ses chances d'accession en Ligue 1, car avec sept points d'avance sur le premier poursuivant, le DRB Tadjenant, l'équipe de la ville des Roses est toujours en pole position pour rejoindre l'élite.

Dans le bas du tableau et bien qu'avantagé par le terrain, l'USMM Hadjout a raté une très belle occasion de poursuivre son ascension loin de la zone de relégation, en concédant une courte défaite (0-1) face au DRB Tadjenant qui, de son côté, a réussi une très bonne affaire en consolidant sa 2^e place au classement avec 41 points.

L'ESM Koléa, également menacée par le purgatoire, a bien abordé son déplacement à Béjaïa face à la JSMB, en ouvrant le score dès la 10^e minute par Ledraâ, avant de subir un retournement de situation (3-1), grâce à des réalisations singées Bessaha (15'), Djahel (42') et Zeghli (52'). En fin de match, Brinis a réussi à ajouter un 2^e but pour l'ESMK, mais c'était insuffisant pour espérer repartir avec le point du match nul.

Dans les autres matchs, les résultats ont tourné à l'avantage des locaux, y compris l'AS Khroub, qui même étant réduit à dix a réussi à renverser la vapeur face à l'Amel Boussaâda (3-1).

A la seule différence que les autres clubs jouant à domicile ont été un peu moins efficaces sur le plan offensif

que l'ASK, ne l'emportant que par un but à zéro, notamment, le WA Tlemcen devant l'US Chaouia et le CRB Aïn Fekroun devant le MC Saïda. Même le CA Batna, pourtant confronté à la modeste lanterne rouge de la L2, l'AB Merouana, n'a pas été très prolifique et s'est contenté d'une victoire (2-0) pour se hisser à la 4^e place du classement.

Samedi, le RC Relizane (3^e) accueille l'O Médéa (4^e) en clôture de cette 25^e journée de Ligue 2 Mobilis, dans un match explosif pour la dernière place sur le podium.

Résultats et classement

ASK- ABS 3-1
WAT-USC 1-0
JSMB-ESMK 3-2
CRBAF-MCS 1-0
USMB-CABBA 1-1
USMMH- DRBT 0-1
CAB-ABM 2-0

	Pts	J
1. USM Blida	48	25
2. DRB Tadjenant	41	25
3. RC Relizane	38	24
4. O. Médéa	36	24
— CA Batna	36	25
6. CABBA	35	25
— AS Khroub	35	25
8. MC Saïda	34	25
— CRB A. Fekroun	34	25
10. A Boussaâda	33	25
11. US Chaouia	32	25
— JSM Béjaïa	32	25
13. WA Tlemcen	29	25
14. USMM Hadjout	28	25
15. ESM Koléa	24	25
16. AB Merouana	21	25

Tennis/Championnat nord-africain des U12 La sélection féminine 3^e, les garçons 5^es

La sélection algérienne de tennis, catégorie des moins 12 ans (filles) s'est classée à la 3^e place au 3^e Championnat nord-africain, disputé du 29 mars au 3 avril à Casablanca (Maroc), au moment où son homologue masculine s'est contentée de la 5^e place.

Sur le podium, les jeunes Algériennes ont été précédées de l'Egypte (1^e) et du pays organisateur, le Maroc, qui a décroché la 2^e place. Chez les garçons, la sélection algérienne a été précédée du Maroc (1^{er}), de l'Egypte (2^e), de la Tunisie (3^e) et de la seconde équipe du Maroc qui, en sa qualité de pays organisateur avait engagé deux équipes dans ce tournoi.

Les six athlètes qui ont représenté l'Algérie dans ce tournoi sont Aymen Allimoussa, Mohamed-Forkan Lebdi et Ramzi Brahimi chez les garçons, ainsi que Bouchra Mebarki, Feriel Zitouni et Amina Arnaout chez les filles.

Les jeunes internationaux algériens qui avaient bénéficié d'un stage bloqué au tennis club de Sidi-Fredj (du 25 au 28 mars) pour préparer ce tournoi ont été encadrés par les entraîneurs fédéraux Kamel Mir et Hocine Soltani.

Ligue des champions et Coupe de la Confédération Les clubs algériens cartonnent

Les clubs algériens engagés respectivement en Ligue des champions africaine et en Coupe de la Confédération africaine ont réalisé un carton plein pour les matchs retour disputés avant-hier soir et se sont tous les trois qualifiés aux huitièmes de finale de ces compétitions africaines.

Par Anouar M.

Ainsi, et en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger a décroché le billet pour les huitièmes en faisant un nul positif (1/1) à Dakar face à la formation sénégalaise de l'AS Pikine. Menée à la mi-temps (1-0), l'USMA est parvenue à remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Kouidri (78').

Lors du match aller, disputé le 15 mars au stade Omar Hamadi, les Algérois s'étaient largement imposés sur le score de 5 à 1. Le club de la capitale rencontrera en 8^e de finale, prévus en mai prochain, le vainqueur de la double confrontation entre l'AS Kaloum (Guinée) et Zesco United FC (Zambie).

Pour l'autre représentant algérien dans cette épreuve de la C 1, le champion d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif a pris le meilleur sur la formation centrafricaine du Real Banjul sur le score de (2/0) dans le match retour disputé au stade du 8-Mai 1945 de Sétif. Devant une équipe de Banjul vaillante mais peu entreprenante, les



Les Rouge et Noir ont assuré la qualification au match aller

poulains de Kheireddine Madoui ont rapidement pris la mesure de leur adversaire en réussissant à inscrire un premier but libérateur par Zerarra qui exploite un corner joué «à la rémoise» pour mettre le cuir hors de portée du gardien gambien Nyabale (20'). Poursuivant sur leur lancée, les Sétifiens trouvent à nouveau la faille, dès le début de la seconde période, par le défenseur Mellouli qui marque de la tête à la suite d'un centre précis de Lagraâ (47').

Les choses en resteront à même si le score aurait pu être plus sévère si Djahnit et ses co-équipiers s'étaient montrés, à plusieurs reprises, moins maladroits devant la cage adverse. En définitive, le fait du match aura été cette blessure aux

adducteurs de Abdelmalek Ziaya, en toute fin de rencontre, ce qui pourrait l'éloigner des terrains pendant plusieurs semaines. En Coupe de la Confédération africaine, l'ASO Chlef a créé la sensation en décrochant la qualification au stade Boumezzrag grâce aux tirs butts (5/3) après avoir pu rattraper le retard d'un but du match aller disputé à Bamako, en raison du virus Ebola qui frappe la Guinée.

Le seul but de cette phase retour a été inscrit par Mohamed Naâmani à la 48^e minute du jeu. L'ASO Chlef sera opposée en 8^e de finale, prévus en mai prochain, aux Tunisiens du Club Africain, qualifiés suite au forfait des Nigériens de Dolphins FC.

A. M.

Ashanté Kotoko-MCEE

Les Eulmis pour créer la surprise

C'est aujourd'hui que se jouera à Accra, la capitale ghanéenne, le match retour des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique et qui mettra aux prises, la formation de l'Ashanté Kotoko à l'équipe algérienne du MC El Eulma.

Les gars du Babya qui ont été forcés au nul au match aller au stade Messaoud Zeghar d'El Eulma sont appelés à sortir le grand jeu pour tenter d'arracher la qualification aux huitièmes de finale. Les coéquipiers du tonitruant, Walid Derrardja, sont dans l'obligation de presser l'adversaire et de jouer l'offensive pour tenter de marquer des buts qui leur permettent de se qualifier, étant donné que



le résultat du match aller ne les arrange pas du tout. Toutefois, les Eulmis se doivent d'être très prudents et

jouer par des contres pour ne pas s'exposer aux attaques rapides des Ghanéens. Il faut savoir que l'Ashanté est une formation habituée à jouer les premiers rôles dans cette compétition et ont pour habitude de se qualifier à la phase des poules.

Il est quasi sûr qu'ils opéreront pour une tactique offensive à outrance et cela pourrait libérer des espaces qui doivent être bien exploités par les Algériens.

Les gars de Babya sont, en tout cas, prévenus et doivent faire très attention à cette équipe qui est connue pour être une formation qui rate rarement son objectif.

Raouf F.

Qatar SC

Le club tient à Halliche

Le Qatar SC tient à son international algérien, Rafik Halliche, et écarte toute idée de le voir partir en fin de saison comme rapporté par la presse, a indiqué vendredi Meslam El Hellabi, le chargé de communication au sein du club de première division de football au Qatar. El Hellabi a assuré à la presse locale que Halliche «se sent bien au sein du club et il n'a aucun problème», ajoutant que le joueur «ira au bout de son contrat avec le SC Qatar en 2016».

Halliche (28 ans) avait rejoint la formation qatarie l'été dernier après l'expiration de son bail avec l'Académica



Coimbra, pensionnaire de la 1^{re} division au Portugal. L'ancien joueur du NAHD (L1), avait déclaré à l'issue du match Algérie-Oman (4-1) lundi dernier à Doha, qu'il n'écarterait pas un éventuel retour en Europe où il avait exercé entre 2008 et 2014 respectivement à Benfica, Nacional (Portugal), Fulham (Angleterre) et Académica.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Point d'ordre

Israël, unique puissance nucléaire de la région

Par Nazim Rochd

Après une période de tension insoutenable, les États-Unis ont fini par reconnaître, tout en continuant de faire semblant qu'ils étaient dans le vrai, que l'Iran n'est pas en train de fabriquer une bombe atomique. C'est-à-dire ce qu'a toujours affirmé Téhéran, depuis le début, et ce que disaient les rapports des services de renseignement étatsuniens, sans que soit déviée, pour autant, la conduite belliqueuse. Ce n'est pas venu facilement, il en a fallu des événements et des crises, avant que le dénouement arrive. En fait, il a fallu que les États-Unis réalisent qu'ils ne peuvent faire et défaire le monde, sans coup férir. Pour le spectacle, un accord-cadre a été trouvé, où tout le monde trouve son compte. Les Iraniens surtout, qui peuvent développer leur énergie nucléaire, sans les accusations et pressions occidentales et sans sanctions étouffantes. Washington, ensuite, qui sauve la face avec les assurances qu'il n'y aura que du nucléaire civil et que la « sécurité » d'Israël est préservée, en même temps qu'il restera l'unique puissance nucléaire de la région. Même si le sionisme est exaspéré de l'issue de la crise. Il aurait voulu une agression en bonne et due forme, qui aurait plongé l'Iran dans le chaos, afin d'embraser le Moyen-Orient, de voir s'offrir des opportunités à son expansion et de s'assurer une période indéfinie de règne militaire sans partage. Ce qu'il n'a pu obtenir, pour le moment, sans lâcher prise et en exigeant que l'accord final doit comporter la reconnaissance « claire et sans

ambiguïté » du droit à l'existence de l'entité sioniste. Ce qui peut ressembler à une obsession, mais qui révèle, de fait, que les dirigeants sionistes reconnaissent l'illégitimité de leur Etat. Le « droit à l'existence » étant lui-même subordonné à la légitimité de la revendication. Ce qui n'est pas le cas et ce qui tarade, jusqu'à la paranoïa, une entité sanguinaire, qui ne repose que sur les spoliations et les massacres. L'annulation d'une agression étatsunienne contre l'Iran, pour laquelle Netanyahu a combattu, au point d'aller baffouer l'autorité du président des États-Unis devant le Congrès, est vécue à la fois comme un échec et comme un signe d'hostilité. Tout compte fait, il apparaît nettement que la résistance paie. Une guerre contre l'Iran aurait été un luxe au coût incommensurable. Le recul de la Maison-Blanche contre la Syrie, son échec en Ukraine et son enlisement en Afghanistan, sont autant d'indicateurs qui dénotent que le monde a bien changé et que l'arrogance doit être remise, quand il le faut, quand le risque est trop grand. Ils ont donc décidé de choisir la raison, à moindre frais. Barak Obama a réussi à trouver la bonne formule, pendant que ses « opposants » faisaient mine de monter les enchères et que les sionistes voulaient en découdre. Il a pu, in fine, annoncer triomphalement que « l'Iran a donné son accord pour un régime de transparence et les inspections les plus approfondies jamais négociées dans l'histoire des programmes nucléaires ». Peu importe comment et peu importe que la chose ait pris douze longues années.

N. R.

147 MORTS DANS L'ATTAQUE CONTRE L'UNIVERSITÉ AU KENYA



Djalou@hotmail.com

APC d'Akbou

Des affaires de malversation prochainement devant la justice

■ Plusieurs scandales ayant éclaboussé l'Assemblée populaire communale d'Akbou ces dernières années vont être jugés prochainement par le tribunal d'Akbou et la chambre administrative près la cour de Béjaïa, a-t-on annoncé sur radio Soummam.

Par Hocine Cherfa

Le tribunal administratif de Béjaïa a accédé mardi passé à la requête de l'opposition concernant la plainte portant annulation de 17 délibérations adoptées lors de la dernière session extraordinaire, tenue le 11 janvier dernier, où l'exécutif avait adopté, entre autres, les cahiers des charges liés à l'adjudication des marchés hebdomadaires et le budget primitif de la commune. Les 11 élus de l'opposition avaient dénoncé la gestion illégale des marchés hebdomadaires de la municipalité : marché de véhicules, marché de fruits et légumes, marché de bétail, etc. par le maire. Les élus (03 MEN, 07 indépendants « Akbou avant tout », 01 élu RND) avaient sévèrement critiqué l'exécutif. Il y a lieu de rappeler que le P/APC était en congé de maladie. La justice aura à trancher cette fois-ci sur le fond puisqu'elle avait annulé les délibérations sur la forme en raison

d'anomalies, notamment les signatures et l'enregistrement des délibérations sur le registre des délibérations de l'APC. La deuxième affaire concerne le détournement de 250 bons d'achat environ par un vice-président de l'APC. Ces bons étaient destinés à l'achat des couffins alimentaires pour les nécessiteux à la faveur du mois de ramadhan 2013. L'APC avait décidé alors d'offrir des bons d'achat aux nécessiteux. Environ 3 000 couffins devaient être attribués aux familles pauvres de la localité sous forme de bons d'achat de 4 000,00 DA voire plus. Des centaines de bons d'achat ont été détournés pour l'achat de produits cosmétiques et autres. « D'autres bons ont été attribués à des personnes qui ne le méritaient pas », nous dit un élu. D'autres affaires de malversation impliquant des membres de l'exécutif et des élus seraient en voie d'être jugées. Il s'agit, en fait, du versement d'indemnités

estimées à 15 millions de centimes représentant trois mois d'activité à une élue à laquelle il a été établi une attestation de non activité alors qu'elle exerce une fonction libérale. Plusieurs personnes sont impliquées dans cette affaire pour avoir contribué à ce faux et usage de faux. Cette affaire a même été annoncée avant-hier par radio Soummam. Il faut noter également une autre affaire liée à un détournement de 50 millions de centimes du comité des fêtes ainsi qu'un autre scandale (remontant à 2012) relatif à l'attribution d'un marché de ramassage des ordures estimé à 900 millions de centimes impliquant l'ex-maire H.K et l'un de ses vice-présidents de l'époque. Le maire de l'époque était accusé de « non dénonciation ». Le marché avait été confié à une entreprise puis lui a été retiré pour être attribué à une autre illégalement, sans respect des procédures en vigueur.

H. C.

CAN-2017

Tahmi dément avoir reçu des garanties pour l'organisation

LE MINISTRE des Sports, Mohamed Tahmi, a démenti hier à Alger avoir reçu une quelconque garantie de la part de la Confédération africaine de football (CAF) concernant l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations, CAN-2017. « Certes, l'organisation de cet événement nous tient à cœur, mais nous comptons l'obtenir par des moyens légaux, notamment en présentant un dossier complet qui séduira le jury », a tenu à faire savoir le ministre, en marge d'une visite d'inspection au stade du 5-Juillet. A quatre jours du verdict de la CAF (ndlr, le 8 avril), concernant l'attribution de l'organisation de cette CAN-2017 de football, des bruits ont laissé entendre que l'Algérie avait déjà reçu des garanties dans cette perspective, et qu'elle en était même « déjà assurée ». Des rumeurs que Tahmi a tenu à démentir catégoriquement. L'Algérie, le Gabon, le Ghana et l'Egypte sont candidats à l'organisation de cette CAN-2017, dont l'heureux élu sera connu officiellement mercredi prochain, au Caire (Egypte). Les CAN-2019, 2021 et 2023, quant à elles, ont déjà été attribuées, respectivement au Cameroun, à la Côte d'Ivoire et à la Guinée.

Racim S.

Blida

Tremblement de terre de 3,4 degrés

UN TREMBLEMENT de terre d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré hier à 13h27 (heure locale) dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km nord-est de Hammam Melouane, dans la wilaya de Blida, a précisé la même source.

L.O.

Bouira

Un terroriste éliminé et un pistolet mitrailleur récupéré

UN TERRORISTE a été abattu à Bouira et une arme de type kalachnikov a été récupérée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de ratissage, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{re} Région militaire) a abattu un terroriste, avant-hier le 03 avril 2015, à (19 h 45mn), dans la zone Ziraoua/commune de Djabahia. L'opération s'est soldée par la récupération d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, d'une quantité de munitions, de quatre chargeurs, de matériels d'explosifs, d'une paire de jumelles, de deux téléphones portables et d'autres objets », a précisé la même source. En outre, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, « un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), a arrêté le même jour, un contrebandier et a saisi un véhicule tout-terrain, deux téléphones portables, quatre détecteurs de métaux, 89 grammes de mélange d'or, 66 grammes d'or et 3000 CFA », est-il ajouté.

Safy T.